

DECISION N° 0086 /D/MINH DU DU 30 MARS 2026 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES PAR APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0024/E/2/AONO/MINH DU/CIPM/26 DU 02 FEVRIER 2026 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS AU COMITE DE DEVELOPPEMENT DES QUARTIERS DANS LES COMMUNES YAOUNDE 5^{EME}(NKOLMESSENG ET NKOLMETET, NKOMVANA) LOT 1, COMITE DE DEVELOPPEMENT DE L'AUTOROUTE YAOUNDE NSIMALEN LOT 2, GAROUA (COMITE DE DEVELOPPEMENT ET POPULATION REGROUPE EN ASSOCIATIONS ET GIC DE GAROUA) LOT 3, DOUALA 4^{EME} (QUARTIER DOBO) ET NKONGSAMBA 1 LOT 4 , BAZOU (QUATIER BAKONG ET MENOZI) LOT 5 EN CINQ (05) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICES 2026.

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

- Vu** La Constitution ;
- Vu** Le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
- Vu** Le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/384 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
- Vu** Le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu** Le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
- Vu** Le DAO N°0024/AONO/MINH DU/CIPM/26 du 02 Février 2026 ;

Considérant Le Procès-Verbal de la séance N°16 du 26 Mars 2026 de la CIPM/MINH DU, proposant l'attribution aux entreprises ci-dessous.

DECIDE :

Article 1^{er} – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des Lettres Commandes relatives au Dossier d'Appel d'Offres suscité :

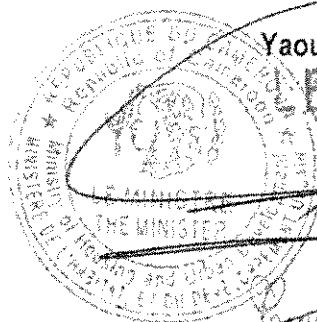
LOTS	DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délais d'exécution
1	N°0024/E/2/AONO/MINH DU/CIPM /26 DU 02 FEVRIER 2026 pour la fourniture des matériels et équipements au comité de développement des quartiers dans les communes Yaoundé 5 ^{ème} (Nkolmesseng et Nkolmetet,	ETS CONSTRAP FOUR-CAM Tél. : 699 80 89 11	35 991 948	Trois (03) mois pour chaque lot
2		ETS CONSTRAP FOUR-CAM Tél. : 699 80 89 11	35 997 209	

3	Nkomvana) lot 1, comite de développement de l'autoroute Yaoundé Nsimalen lot 2, Garoua (comite de développement et population regroupé en associations et GIC de Garoua) lot 3,	STRAFI Tél. : 677 03 18 20	18 554 543	
4	douala 1cmc (quartier Dobo) et Nkongsamba 1 lot 4 , Bazou (quartier Bakong et Menozi) lot 5 en cinq (05) lots.	ETS PRESCO Tél. : 699 58 75 65	35 964 433	
5		ETS TCHANA Tél. : 677 70 07 74	35 987 350	

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP
- ✓ DG/ARMP
- ✓ Tributaires
- ✓ CHRONO/ARCHIVES



Yaoundé, le 30 MARS 2026

LE MINISTRE

Katcha
Katcha Célestine